

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Fondation suisse à Paris - Commission de sélection 2016

La Fondation suisse permet aux étudiant-e-s, doctorant-e-s et chercheur-e-s de nationalité suisse ou titulaires d'un permis C de résider à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) pour une durée d'un semestre ou d'une année (renouvelable). La Maison suisse, construite par les architectes Le Corbusier et Pierre Jeanneret entre 1931 et 1933, dispose d'un contingent de 42 places pour l'année académique 2016-2017.

Organisation et Gestion

Sur mandat du SEFRI, l'organisation et la gestion du secrétariat de la Commission de sélection sont assumées par le secrétariat général de swissuniversities.

Activités et Résultats 2016

En 2016, swissuniversities a reçu 47 dossiers de candidature pour un séjour durant l'année académique 2016/2017. La Commission de sélection¹, présidée par Mme Michèle Crogiez, professeure à l'Université de Berne et composée de représentants des trois types de hautes écoles et d'une représentante des étudiant-e-s, a siégé le 27 juin 2016². Les chambres ont pu être attribuées de la sorte :

16 candidat-e-s pour un séjour durant le semestre d'automne 2016,
7 pour le semestre de printemps 2017 et
15 pour l'année académique 2016-2017.

6 personnes ont été placées sur la liste d'attente. 3 candidat-e-s ont dû être refusé-e-s : 2 n'avaient pas terminé le 3^e cycle du BA et 1 avait un BTS en hôtellerie et était donc inéligible.

32 candidat-e-s admis-e-s viennent des hautes écoles universitaires suisses, 3 des EPF, 1 d'une haute école spécialisée suisse et 8 de hautes écoles à l'étranger.

Le Conseil d'Administration de la Fondation suisse a décidé de mettre à disposition une chambre à un réfugié syrien pour l'année académique 2016-2017.

Durant cette même période, il s'avère que la maison est occupée majoritairement par des hommes (65%) ; l'atmosphère y est très agréable et le comité des résidents organise des activités pour les autres résidents de la Fondation suisse.

¹ Liste des membres de la Commission de sélection

² Procès-verbal de la séance du 27.06.2016

3001 Berne, 16.06.2016
Catherine Vésy, Secrétariat

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case Postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Memo Fondation Suisse à Paris Membres de la Commission de sélection

Mme Dr. Monica Corrado
Directrice
Maison Suisse à la CIUP
7, Boulevard Jourdan
75014 Paris
France

+33 (0)1 44 16 10 10
contact@fondationsuisse.fr

Frau Prof. Dr. Michèle Crogiez
Universität Bern
Institut für Französische Sprache und Literatur
Länggassstrasse 49
3012 Bern

Présidente de la Commission
031 631 84 49
Michele.crogiez@rom.unibe.ch

Mme Anita Ledergerber
UNES/VSS
Verantwortliche Verbandsadministration
Laupenstrasse 2
3008 Bern

031 382 11 71
info@vss-unes.ch

Mme Kathrin Merz
BFH Burgdorf
Pestalozzistrasse 20
Postfach 1058
3401 Burgdorf

034 426 42 51
kathrin.merz@bfh.ch

Mr Cédric Rychen
Université de Lausanne
Responsable Affaires socio-culturelles
et Mobilité des Etudiants
Quartier UNIL-Centre
Bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

021 692 21 14
cedric.rychen@unil.ch

Mr Prof. Dr. Guillaume Vanhulst
Recteur HEPL
Avenue de Cour 33
Case postale
1014 Lausanne

021 316 92 78
rectorat@hepl.ch

Mme Catherine Vésy
Swissuniversities
Secrétariat de la Fondation suisse à Paris
Effingerstrasse 15
Case postale
3000 Berne 1

031 335 07 67
catherine.vesy@swissuniversiteis.ch

Berne, le 14.07.2016
Catherine Vésy, secrétariat



swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case Postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Procès-verbal de la séance de la Commission de sélection des candidatures pour un logement à la Fondation suisse à la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP)

Le lundi 27 juin 2016, de 9h15 à 12h30 à Berne, Effingerstrasse 15 à Berne

Présents:

Mme Michèle Crogiez, Université de Berne, Présidente du Comité de sélection
Mme Monica Corrado, Directrice de la Fondation suisse à Paris
Mme Kathrin Merz, HES Berne
Mr Guillaume Vanhulst, HEP Vaud
Mr Cédric Rychen, Université de Lausanne
Mme Anita Ledergerber, UNES

Secrétariat:

Mme Catherine Vésy, Secrétariat, swissuniversities

Ordre du jour

1. Salutations et communication
2. Sélection des dossiers de candidatures
3. Fin et Divers

1. Salutations et Communications

Madame Michèle Crogiez ouvre la séance et remercie les membres de pouvoir présider cette Commission de sélection pour un logement à la Fondation suisse à la CIUP et propose à Madame Monica Corrado, en tant que directrice à Paris, de présenter en quelques mots la situation actuelle de la Maison.

Mme Corrado explique que le Conseil d'Administration de la Fondation suisse a décidé de participer à une initiative solidaire et d'accueillir pendant l'année universitaire 2016-2017 un étudiant syrien, actuellement logé dans une autre maison. L'hébergement de 10 étudiants syriens à la CIUP est financé directement par leur université et 9 sont accueillis à la CIUP sans financement (le service de mécénat de la CIUP a pu trouver un financement au cours de l'année dernière, mais la continuation de ce financement n'est pas sûre). Suivant les maisons à la CIUP, les pressions sont plus ou moins fortes vu la situation actuelle de l'immigration.

De plus, le règlement général des admissions à la CIUP a été révisé et les directeurs/ directrices de maisons sont censé·e·s soumettre les demandes de nouvelle admission à leur commission de sélection pour approbation formelle. De ce fait, les membres ont reçu à la mi-juin les lettres de motivation ainsi que les CV de 12 candidat·e·s suisses souhaitant prolonger leur séjour à la CIUP.

Entre temps, une candidate a décidé de revenir en Suisse à la rentrée universitaire. Une autre personne souhaitant ne rester que 2 mois, il nous sera difficile de louer la chambre pour le reste de l'année : de ce fait, Mme Corrado propose de ne pas accepter cette candidate. Au final, nous avons 10 réadmissions.

Le contingent Suisse à la CIUP étant de 43 places (et de 42 en 2016-2017 en raison de l'accueil d'un étudiant syrien), une chambre est louée à l'année par l'Université de Zurich et une autre par le Canton du Valais. Au total, nous avons donc 32 chambres disponibles pour l'année académique 2016-2017.

Mme Corrado propose de commencer la sélection en passant en revue les réadmissions et, sur ses conseils, les 9 candidat·e·s sont acceptés ; l'étudiante souhaitant un séjour de 2 mois est également admise, mais se trouve pour l'instant sur la liste d'attente.

Catherine Vézy présente les détails concernant les candidatures pour l'année académique 2016-2017, et ici en résumé (détails précis en annexe) :

- 46 candidatures complètes à prendre en considération sur les 54 inscriptions en ligne
- 32 chambres disponibles à répartir, dont 19 pour l'année, 20 pour l'automne et 7 pour le printemps
- Niveaux d'études : Doctorat, Artiste, LL.M., Master 1 et 2, Bachelor
- Origine : 36 Unis/EPF (hors Lucerne), 1 HES et 9 du Monde
- Destination : 17 universités parisiennes
- Disciplines : 14 différentes avec le Droit en prime (11 personnes)
- Genre – Age : 52% de femmes et 48% d'hommes avec une moyenne de 24 ans
- Nationalité : 26 Suisses, 1 Liechtenstein, 18 double nationaux, 1 Zimbabwe
- Remarque : 26 dossiers n'étaient pas complet à la réception et ont nécessité un, voire plusieurs échanges de mails. Même si certaines mentions peuvent dérouter des germanophones, telle la mention "lu et approuvé", la commission s'étonne de ce grand nombre de dossiers incomplets alors que les formulaires - et la commission le constate - sont clairs !

2. Sélection des dossiers de candidatures

Chaque candidature est discutée avec plus ou moins de commentaires venant des expert·e·s. Les dossiers sont très bons, bons, intéressants, minimalistes, voire quelconques. Quelques personnes sont même venues avec leur dossier sous le bras, seules ou avec leurs parents, voir Mme Corrado pour assurer à ce que leur dossier soit complet. Certaines ont l'air nettement plus motivées que d'autres, non seulement par leur lettre de motivation, mais surtout par leurs parcours personnels, caritatifs, sportifs... et leur détermination.

10 dossiers ont été mis en suspens jusqu'à ce que tous les autres aient été discutés. En les reprenant, 2 ont été acceptés, 7 mis sur liste d'attente et 2 BA ont été refusés.

Au final, nous avons réparti les chambres comme suit :

Catégories	Année 2016-2017	Automne 2016	Printemps 2016	Total
Doc	2	1	0	3
Artiste	1	0	0	1
LL.M.	1	0	0	1
M2	2	7	1	10
M1	9	8	4	21
BA3	0	0	2	2

Le secrétariat de la Fondation suisse enverra les confirmations aux personnes admises avec les différents documents qu'elles devront compléter, signer voire payer. Elle écrira également aux 7 personnes mises sur la liste d'attente.

Le secrétariat de swissuniversities informera les 2 personnes refusées que leur dossier n'a pas été retenu compte tenu du nombre de candidats et de la qualité des dossiers. La personne non éligible recevra également une lettre mentionnant que son dossier ne remplit pas les critères d'admission de la CIUP.

Nous rendons attentives ces 3 personnes sur le fait que la décision de la commission de sélection est définitive et non sujette à recours.

3. Fin et Divers

Tous les dossiers de candidatures ayant été traités et les décisions prises, la Présidente Madame Crogiez remercie les experts pour leur travail et le secrétariat de Berne pour la préparation des documents.

Tous les membres sont invités par swissuniversities à manger.

La séance est levée à 12h30.